



Emplacement réservé - non listé dans le PLU

Par Iroyer

Bonjour,

Nous avons effectué plusieurs démarches pour enlever notre jardin de l'emplacement réservé par la Mairie, dans le PLU.

Nous avons remarqué que les parcelles concernées ne sont pas listées dans le PLU, comme ça devrait l'être.

Est-ce que ça pourrait annuler la réserve ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par ESP

Bonsoir

Je vous invite à parcourir ce sujet et voir un avocat pour la mise en oeuvre

[url=https://www.village-justice.com/articles/Opposabilite-des-servitudes-emplacements-reserves-droit-delaissement-des,25042.html]https://www.village-justice.com/articles/Opposabilite-des-servitudes-emplacements-reserves-droit-delaissement-des,25042.html[/url]